

Section commune de Bettembourg

**Monsieur le bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 9 octobre 2020 la motion suivante :

Motion 17**Le Conseil communal:**

Considérant que le collège échevinal a lancé une révision du règlement concernant la distribution d'eau destinée à la consommation humaine et le règlement-taxes et tarifs sur la distribution d'eau destinée à la consommation humaine et de la redevance d'assainissement en vue de responsabiliser davantage les ménages de la commune.

Vu que la commune a publié une brochure « Eist Waasser » et que ces informations contribuent à optimiser l'utilisation de l'eau dans notre commune.

Considérant que pour pouvoir réduire la consommation d'eau, les ménages devraient non seulement optimiser leurs habitudes d'utilisation en eau potable, mais pourraient aussi réduire la consommation d'eau potable en utilisant de l'eau de pluie.

Vu le règlement grand-ducal du 14 mai 2003 concernant l'allocation d'une aide budgétaire aux particuliers pour la mise en place d'une installation de collecte des eaux de pluie, visant à contribuer à une gestion durable des ressources en eau en promouvant l'utilisation de l'eau de pluie à des fins domestiques autres que la consommation humaine ou les soins corporels.

Demande au collège échevinal :

- D'accorder une aide budgétaire pour :
 - la mise en place d'installations de collecte des eaux de pluie pour des constructions nouvelles, notamment pour l'alimentation des WC en eau de chasse, le nettoyage, le lavage et l'arrosage ;

et

- la mise en place d'installations de collecte pour des constructions existantes notamment pour le nettoyage, le lavage et l'arrosage.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude FOURNEL,
Sylvie JANSA, Patrick HUTMACHER, Marco ESTANQUEIRO